

UNE THÉORIE ÉCONOMIQUE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES EST-ELLE CONCEVABLE ?

Une théorie générale des migrations internationales est-elle concevable ? Au vu des tentatives récentes, que nous croyons sans lendemain, nous serions d'emblée tentés de répondre négativement, sans détour et sans circonlocution.

Mais nous entendons déjà d'ici la première objection, l'objection majeure : n'est-il pas présomptueux de notre part, n'est-il pas injuste, voire anti-scientifique, de condamner si tôt de telles tentatives, alors qu'ils n'en sont qu'à leurs débuts, alors qu'ils sont encore à l'état balbutiant ? N'est-ce pas là une attitude stérilisante ?

Dans toutes les sciences, et dans la science économique en particulier, l'élaboration d'une théorie n'a-t-elle pas exigé une longue maturation ? Par exemple, n'a-t-il fallu pas moins de cinq siècles pour construire une théorie de la monnaie ? Et la théorie du sous-développement, qui continue à susciter encore de nos jours des affrontements théoriques et idéologiques passionnés, n'a-t-il pas fallu attendre plus de vingt années avant même de pouvoir définir le seul concept de sous-développement ? (1) Dès lors n'est-il pas plus prudent d'attendre ? Mieux encore, n'est-il pas plus judicieux d'encourager, de conforter, voire de participer au nécessaire processus de maturation avant de trancher dans un sens ou dans l'autre ?

L'objection serait parfaitement recevable si notre appréciation devait se fonder seulement sur les résultats effectifs des efforts de recherche actuels. Mais notre propos va plus loin. Notre propos est qu'une théorie générale des migrations internationales n'est pas concevable dans les conditions actuelles de la crise de la science économique et nous pensons que les tentatives actuelles, pour généreuses et méritoires qu'elles soient, n'en sont pas moins lourdement entachées d'illusions dont elles ne sont pas encore prêtes à se libérer.

Dans le domaine de l'analyse théorique des migrations internationales, l'économie politique est partie d'un *retard* considérable sur les autres disciplines. Elle avait besoin de rattraper ce retard et elle a cherché à le faire en multipliant les efforts de recherche car, c'est la règle générale en pareil cas, un bond en avant s'avérait indispensable. Mais ce bond en avant s'est transformé en un saut dans l'inconnu du fait que, d'une part la nature objective du retard n'a pas

(1) Cf. J. FREYSSINET, *Le concept de sous-développement*. Paris Mouton et Cie, La Haye, 1966, p. 1.

sérieusement été examinée, ni ses causes véritables suffisamment analysées, et d'autre part les ambitions d'une visée théorique n'ont pas été engagées sur des bases scientifiques préalablement éclaircies.

Rappelons tout d'abord très brièvement quelles ont été les diverses tentatives récentes de théorisation, avant d'esquisser le problème des carences prolongées de l'analyse économique.

I. — LES TENTATIVES DE THÉORISATION

La constitution progressive du champ migratoire en objet de recherche, en objet de réflexion pour la théorie, est d'abord fonction des conditions objectives de son développement en tant que processus concret historique. Longtemps relegué à la marge de la sphère de la production économique, le phénomène migratoire a, durant les deux dernières décennies, émergé soudain sur la scène sociale et politique avec une telle ampleur et une telle force qu'il a fini par briser le silence de la théorie économique et par forcer cette dernière à le reconnaître comme partie intégrante du processus de reproduction du système économique, et donc à l'incorporer en tant que tel dans son champ d'investigation.

Mais il ne suffit pas que la transformation du phénomène migratoire en objet de recherche soit devenue nécessaire, il faut également qu'elle fût possible. Et les conditions pour qu'elle le fût dépendent étroitement de la capacité subjective de la théorie à l'assimiler, à l'intégrer précisément comme objet d'analyse, capacité elle-même étroitement liée au degré de scientificité des concepts que chaque théorie met en œuvre et au degré d'enrichissement interne que ceux-ci ont pu acquérir en raison directe avec l'évolution historique des systèmes théoriques, en fonction de leur logique interne.

Face à l'absence d'une véritable théorie économique des migrations internationales, trois positions se présentent aujourd'hui, qu'on pourra résumer ainsi :

1) La première consiste à reprendre en bloc les schémas de l'échange international tel qu'il est proposé par les classiques et les néo-classiques et à chercher à l'adapter, à l'ajuster de manière à pouvoir y incorporer le problème des flux migratoires internationaux, quitte, si nécessaire, à procéder au réaménagement, voire à la révision de telle ou telle hypothèse particulière. De telles tentatives ont été entreprises ces dernières années par de nombreux économistes adeptes fidèles du modèle néo-classique, parmi lesquels on peut compter Mundell, Lavagne, Kindleberger, B. Thomas, Jones et Smith, Allaya etc.

Même si elles ne s'en réclament pas, ces tentatives sont héritières des acquis très importants des recherches inspirées par les grandes migrations du siècle dernier. Elles sont particulièrement redevables des apports tirés des analyses du « modèle transocéanique », aujourd'hui oubliées.

Chacun sait que le développement des migrations internationales, durant le siècle dernier, prit une telle ampleur et une telle importance dans la vie économique et sociale des nations européenne, qu'il a fini, face à une théorie économique des relations internationales excluant jusqu'à la notion de mobilité internationale du travail, par s'imposer comme champ d'étude autonome.

Ce sont en effet les grandes migrations du siècle dernier qui, sans conteste, ont inspiré les plus intéressantes tentatives de modélisation. Qu'il s'agisse du modèle dit du « push and pull », du « modèle transocéanique », ou des divers essais sur l'estimation de la contribution de l'immigration à la croissance économique, nous assistons alors à un vaste effort d'élaboration et de formalisation dont l'apport, sur le plan de la connaissance empirique, fut appréciable et dont les résultats sur le plan de la méthode vont plus tard inspirer les travaux concernant les migrations internationales de main d'œuvre propres au XX^e siècle. Nombre de problèmes, on peut même dire tous les problèmes soulevés au siècle dernier à propos des migrations outre-atlantique, notamment la question de la nature des déterminants des flux migratoires, leur place dans la mobilité internationale des produits et facteurs, leurs effets sur l'emploi et les salaires et sur l'accumulation du capital, l'articulation des migrations internes et externes, ont ressurgi tels quels dans les recherches récentes sur les migrations transméditerranéennes. Mais alors que dans le premier cas, l'analyse empirique était accompagnée d'un effort de théorisation, cette dimension fondamentale de la recherche est de nos jours totalement tombée dans l'oubli et, sous prétexte d'exploiter le dernier cri de la méthode quantitativiste, les démarches récentes ont fini par sombrer dans le technicisme le plus stérilisant. Il est fort aisé de rejeter dans les oubliettes de l'histoire les enseignements du modèle transocéanique, en alléguant du changement d'époque et du type de migrations. Il reste qu'un vide théorique est ainsi créé, que ni les multiples études monographiques, ni les travaux empiriques inspirés de l'analyse en termes de coûts et bénéfices, ni les modèles économétriques globaux n'ont pu combler.

2) La deuxième position consiste à reprendre non pas l'ensemble des hypothèses proposées par les théories dominantes, mais certaines d'entre elles, en les *inversant* cependant, par exemple en substituant l'hypothèse de la mobilité internationale du travail à celle de la mobilité du capital, de manière à faciliter la mise en œuvre d'un schéma d'analyse conçu et construit exclusivement pour l'étude spécifique des mouvements internationaux de main d'œuvre. Des auteurs comme J.L. Reiffers, G. Tapinos, ou même Ch. Mercier ont usé de cette méthode destinée, à leurs yeux, à faire progresser la construction d'une théorie des migrations.

(2) Remarquons que sur le plan théorique les démographes ne sont pas plus loquaces ni plus attentifs que les économistes à l'égard de la question des migrations internationales, en dépit de l'importance des travaux statistiques qui se sont multipliés durant les années 50 et 60, spécialement en France. Les rares tentatives de théorisation, telles que celles qui se sont inspirées de la notion d'optimum de population pour expliquer le phénomène migratoire, ont fini par dégénérer en une vague arithmétique normative, l'utilisation d'une telle notion obligeant le plus souvent à renouer avec les vieilles hypothèses malthusiennes sur l'équilibre entre population et ressources ou conduisant parfois à une stérile réhabilitation du vieux dogme de l'Harmonie Universelle, hérité du Siècle des Lumières.

D'une manière générale, c'est d'abord par réaction contre une vision qu'ils considèrent dans l'ensemble comme étriquée, fragmentaire et parcellisée, statique et quantitativiste, que les chercheurs en question ont tenté de se définir et de définir les raisons qui justifient, selon eux, la nécessité d'une approche théorique. Une telle position de départ, pour légitime qu'elle soit au plan de la logique de recherche, n'en limite pas moins les ambitions théorisantes des uns et des autres. Et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, de voir les efforts déployés en ce sens rarement déboucher sur autre chose que le simple recentrage des méthodes d'analyse déjà existantes. Pour eux en effet, il s'agit d'une part d'opposer à la segmentation outrancière du champ d'étude, une démarche totalisante et globalisante, et d'autre part de prôner, face au descriptivisme statique et statistique, le recours à des formes d'analyse susceptibles d'intégrer, dans une vue plus dynamique, les diverses implications du processus migratoire.

Globalisation et dynamisation semblent être ainsi les deux voies suggérées pour tenter de faire sortir la recherche sur les migrations internationales de l'impasse où l'empirisme comptable et le morcellement réificateur l'ont fourvoyée.

C'est dans cette double perspective que se situent par exemple les propositions de J.L. Reiffers et G. Tapinos, deux pionniers en ce domaine. Pour le premier, la seule méthode capable de rendre compte de la totalité des effets économiques de l'immigration sur des pays d'accueil c'est celle qui vise à intégrer le phénomène dans le fonctionnement d'ensemble du système économique; et il qualifie cette méthode « d'approche systémique », par référence aux schémas d'Easton, repris par les politicologues français tels que Bergeron, Lavau et d'autres (3). Quant au second, du constat d'évidence « que la migration des travailleurs affecte le fonctionnement du système économique (et social) dans son ensemble », il tire la nécessité d'une approche « totale » qui tienne compte du « caractère séquentiel » du phénomène (4).

Chez Reiffers, pourtant, les velléités systémiques se doublent d'un effort d'adaptation du modèle macro-économique néo-keynesien. Certes le choix d'un tel cadre d'analyse, qui repose sur l'hypothèse d'une situation de sous-emploi dans le cadre d'une « économie fermée », proscrit par définition, une approche fondée sur l'hypothèse inverse d'un modèle d'économie ouverte caractérisée par une situation de suremplei. N'est-il pas cependant possible d'envisager, dans l'absolu, la construction d'un modèle théorique qui représenterait en quelque sorte la projection inversée du modèle néo-keynesien? Argument spécieux s'exclame Tapinos, qui précise, pour ce qui concerne le modèle néo-keynesien, qu'« il est clair que le suremplei, pour se limiter à l'une des spécifications, n'est pas à proprement parler le contraire du sous-emploi. Il s'agit véritablement de deux phénomènes de nature différente. Le premier est une tension, le second un état » (5). Notons que l'argument vaut pour toute tentative dont la visée ne dépasse par le stade d'une simple inversion d'hypothèses données, qu'elles soient

(3) J.L. REIFFERS, *Note sur la nécessité et les voies d'une approche systémique des effets de l'immigration sur les pays d'accueil*. OCDE Février 1972, 15 p. Ronéo.

(4) G. TAPINOS, *L'économie des migrations internationales* Paris, A. Colin, 1974 : p.34.

(5) *Ibidem* p. 6.

classiques, néo-classiques ou keynesiennes, et ceci dans la mesure où le négatif d'une proposition ne débouche pas nécessairement sur une figure dialectiquement différente de la proposition initiale, s'il n'y a pas au préalable, non pas seulement inversion mais aussi et surtout renversement et donc dépassement de la problématique de départ. D'autre part, même dans le cas d'une simple opération d'inversion, il est évident que, dans ces conditions, on quitte le champ de référence théorique des modèles dominants sans que pour autant la tentative aboutisse à un processus de théorisation originale, en rupture complète avec les modèles en question.

3) Enfin la troisième position, la plus radicale, va jusqu'à rejeter d'emblée tous les modèles conventionnels, en arguant du fait que les postulats sur lesquels ceux-ci reposent les rendent irrémédiablement incompatibles avec tout effort d'explication scientifique et objective de la réalité des migrations internationales de main d'œuvre. Les partisans de cette troisième position se tournent dès lors vers un modèle théorique radicalement différent, en l'occurrence le modèle marxiste qui, selon eux, proposerait une problématique plus féconde et des instruments d'analyse plus adaptés à l'objet d'étude en question. Des travaux récents comme ceux de P. Ph. Rey, Cl. Meillassoux, A. Baste, F. Dassetto, M. Nikolinakos, Ch. Mercier, B. Fichet, se situent dans cette optique, même si le point de départ, le mode de cheminement, et la démarche diffèrent d'un auteur à l'autre. Mais il faut préciser que la logique même d'une telle position l'amène à remettre en cause et à dépasser l'optique stricte de mobilité, et à adopter une vision plus dynamique des migrations ouvrières internationales et par conséquent à souscrire à une définition plus large de ce phénomène.

Tout en se plaçant d'un point de vue radicalement différent de celui de Reiffers ou de Tapinos, B. Fichet et Ch. Mercier, par exemple, suggèrent également une méthode et un cadre d'analyse qui posent l'immigration comme élément d'une dynamique économique et sociale d'ensemble. La totalité, le système prenant alors un contenu singulièrement plus large, englobe l'ensemble des rapports entre les capitalistes importateurs de main-d'œuvre et les pays périphériques exportateurs de main d'œuvre. Pour B. Fichet, la question fondamentale à examiner, lorsqu'on aborde l'étude des migrations internationales, est celle de l'exploration de l'ensemble des rapports qu'entretient l'économie capitaliste avec une population étrangère ou autochtone, dont la reproduction est liée à la sienne propre dans le champ clos du monde » (6). Et c'est en fonction de cette hypothèse que l'auteur se propose de sélectionner, parmi les outils théoriques que se donne l'analyse des migrations, ceux qui pourraient « contribuer à la recherche dans la perspective proposée ». G. Beaugé se situe sensiblement dans la même ligne de préoccupations que B. Fichet lorsqu'il se donne comme objectif « de contribuer à l'élaboration d'une théorie générale des migrations de main-d'œuvre, en testant la valeur explicative des différentes

(6) B. FICHET, *Les travailleurs immigrés et la reproduction de la force de travail*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Strasbourg 1977 p. 8.

(7) G. BEAUGÉ, *Accumulation du capital et migration internationales* Thèse de doctorat de 3^e cycle. Université de Nice IDERIC 1979, VI de l'avant propos.

approches théoriques disponibles sur la question, pour appliquer ensuite le résultat de cette démarche à l'analyse particulière des mouvements de main d'œuvre entre la France et l'Algérie » (7). C'est également dans le cadre du système économique international que Ch. Mercier se propose d'examiner la question des migrations internationales et, allant aussi loin qu'on peut le faire dans cette logique de raisonnement, c'est en des termes particulièrement nets et précis qu'il trace les contours de son cadre d'analyse. Rappelant combien était pressante la question de l'élaboration théorique, même si le problème des migrations est « trop dense pour être élucidé par les seules constructions théoriques abstraites », il insiste pour « redonner aux migrations la place qui leur est due dans la théorie des relations économiques internationales. Il faut reformuler les concepts et leur articulation de telle sorte que les échanges de travailleurs puissent apparaître enfin comme élément des relations économiques internationales, au même titre que les échanges de marchandises et de capitaux » (8).

II. — LE RETARD THEORIQUE : CONSTAT ET FAUSSES EXPLICATIONS

Le développement quantitatif des recherches sur les migrations internationales atteint aujourd'hui un seuil tel que le besoin de dresser un bilan des résultats, le besoin de clarifier et de synthétiser les acquis empiriques, la nécessité de systématiser et de théoriser les connaissances accumulées, se font sentir de tous les côtés.

La nature même de ce besoin peut être sujet à débat. En règle générale, comme le démontre G. Myrdal à propos de l'analyse du sous-développement, une théorie économique, en tant qu'élément de la culture dans son ensemble, répond « aux besoins opportunistes de rationalisation » (9) dont la satisfaction est nécessaire au confort moral et intellectuel des individus. Mais il n'y a pas que cela. Il y a aussi le besoin d'assembler, de systématiser, d'organiser, de classer toutes les connaissances empiriques accumulées au cours des multiples recherches empiriques. Et ce travail ne peut se faire « en l'absence de principes d'organisation » (10) c'est-à-dire d'une vision de ce que sont les faits essentiels et les relations causales qui les unissent. La recherche empirique a par conséquent besoin, en fait à tout moment, de centrer son propre effort autour de « cet a-priori majeur » (11), tant il est vrai que toute recherche, dès lors qu'elle se veut scientifique, ne peut se passer de théorie. « Le savoir scientifique, écrit encore Myrdal, n'apparaît jamais comme le résultat spontané, pour ainsi dire, de la recherche empirique brute, mais sous la forme de solutions à des problèmes

(8) Ch. MERCIER, *Les déracinés du capital*. Presses Universitaires de Lyon, 1977 : p. 1 et 2.

(9) G. MYRDAL, « *Théorie économique et pays sous-développés* », *Présence Africaine*, Paris, 1959, p. 185.

(10) *Ibidem*, p. 187.

(11) *Ibidem*, p. 188.

qui ont été soulevés ; et de telles solutions supposent un système, coordonné de façon logique, de problèmes posés... » (12).

En ce qui concerne l'analyse des migrations, ce besoin on ne plus légitime s'exprime aujourd'hui avec d'autant plus de force et de résonance que le processus historique concret des migrations internationales connaît depuis l'année 1974 une pause forcée, et peut être même un « tournant historique », de nature à inciter le chercheur à la méditation, à la réflexion sur une expérience, une époque qui vient de se clore.

A vrai dire la crise économique actuelle, comme chaque fois en pareil cas, n'a fait que cristalliser une interrogation qui s'est exprimée bien des années auparavant, l'exigence d'une réponse devenant plus urgente. Déjà, en 1966, H. Bartoli s'étonnait du silence complet de la science économique quant à l'analyse des migrations : « C'est une chose singulière, écrit-il, ... qu'au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, alors que le caractère international des migrations l'emporte, le silence de la théorie se fait tant sur les migrations internes que sur les migrations externes » (13).

Pour expliquer cette carence prolongée en matière de recherche économique sur les migrations internationales, les économistes font mine de remonter jusqu'aux origines de l'économie politique, font endosser aux pères fondateurs, Adam Smith et David Ricardo, la responsabilité de cette carence, leur reprochant d'avoir banni à jamais de la théorie de l'échange international la notion de mobilité internationale du facteur travail, d'avoir de ce fait retardé pour longtemps la prise en compte des migrations internationales dans les modèles économiques.

Nous avons montré dans une autre recherche (14) le caractère erroné de cette explication. En effet, avons-nous écrit, si la théorie économique, contrairement à d'autres disciplines des sciences sociales, n'a pas intégré suffisamment tôt le problème des migrations internationales dans son champ de recherche, ce n'est pas qu'elle ne disposât point de l'outil méthodologique adéquat pour le faire. Certes, les fondateurs de l'économie politique n'ont pas laissé à leurs héritiers un concept analytique parfaitement rodé, mais dans le système théorique smithien en particulier, l'hypothèse d'une mobilité internationale du travail existe à l'état d'ébauche dans les interstices de la théorie de la valeur travail. Dès lors, le silence prolongé de la théorie économique ne saurait être imputé à la conception smithienne de la mobilité, mais à la dégénérescence qui a gagné progressivement l'ensemble de l'économie politique, bien après l'ère de l'école classique. Celle-ci avait forgé un concept scientifique de base, le concept de la valeur travail, qu'elle a légué à la science économique en même temps qu'un modèle normatif de référence, le *modèle de l'économie nationale*. Or, les écoles

(12) *Ibidem*, p. 186.

(13) H. BARTOLI : « Analyse et signification des migrations de main d'œuvre ». *Cahiers de l'ISEA* Septembre 1966, p. 136.

(14) « Les migrations intentionnelles de travail, pierre d'achoppement ou pierre de touche des théories économiques ? » in L. TALHA (sous la direction de). *Maghrébins en France*. CNRS-Paris, 1983 : 407-425.

qui lui ont succédé, l'école marginaliste en particulier, ont abandonné, délaissé le concept de valeur, mais érigé en dogme le principe normatif de la Nation. Ce faisant elles ont banni toute ouverture, tout débouché méthodologique pouvant mener à une prise en considération du phénomène du travail migrant. Car il était difficile dans ces conditions, d'intégrer dans le champ de la recherche économique, la question des migrations de travail d'une nation à l'autre sans remettre fondamentalement en question le postulat de base, celui de l'espace économique national. Ainsi le silence prolongé des économistes quant au problème des migrations ouvrières internationales ne remonte nullement aux origines de la science économique; il est au contraire contemporain de sa dégénérescence séculaire, dont il est à la fois le résultat avéré et le symptôme évident.

C'est donc l'incompatibilité de principe entre le modèle abstrait de l'économie nationale — modèle qui se dissimule au fond de tout discours sur l'intérêt national — et la réalité de l'internationalisation du travail social, qui explique pourquoi le phénomène des migrations ouvrières internationales est resté pendant si longtemps ignoré de la théorie économique.

Toute approche théorique qui ne connaît d'autre cadre de raisonnement que l'économie nationale s'interdit fatalement toute ouverture sur la prise en considération de l'aptitude du travail à se déplacer, à circuler au-delà des frontières de la Nation. Inversement toute approche théorique qui reconnaît la primauté du système économique mondial, auquel elle subordonne l'analyse de l'économie nationale, se donne par là même la capacité de reconnaître la mobilité internationale du travail, et de l'intégrer en tant qu'objet d'investigation. La notion de mobilité internationale est incompatible avec une vision purement nationale et nationalitaire de l'économie politique, laquelle ne peut concevoir d'autre forme de division du travail qu'à l'intérieur de la Nation. Le concept d'économie nationale est négateur de la réalité de la division du travail social à l'échelle internationale, le seul espace économique aujourd'hui pertinent. Or, la mobilité internationale de la main-d'œuvre est une composante majeure, la manifestation concrète de la division internationale du travail.

Si c'est bien le concept même d'économie nationale qui est à l'origine du rejet de la notion de mobilité hors de l'analyse économique, alors la critique méthodologique doit commencer par la critique de ce concept (15). S'arrêter à l'examen de la seule notion de mobilité et de son statut théorique, sans remonter plus loin et sans s'interroger sur le fondement même de l'économie politique dominante, à savoir *le principe de la Nation*, c'est confondre, comme dirait Goethe, l'originnaire et le dérivé.

Ceci dit, il est bien vrai que le silence de l'économie politique a fini par être rompu, et que la recherche théorique sur les migrations internationales a connu quelques progrès depuis quelques années comme nous l'avons mentionné plus haut. Pourquoi ?

(15) C'est ce qu'a compris Ch. MERCIER, à qui nous devons l'une des plus sérieuses interprétations critiques des fondements théoriques du concept de Nation en économie politique. Cf. *Les déracinés du capital* (PUL-Lyon, 1977, p. 86 sq.).

Avant d'examiner d'un peu plus près cette question, revenons un instant sur l'explication que propose H. Bartoli. H. Bartoli attribue le mérite aux démographes, mais aussi aux historiens, aux statisticiens, ajoutant que les économistes n'ont fait que suivre les voies ainsi tracées, non sans un certain retard (16).

Il est indéniable que le développement de la connaissance, particulièrement dans le domaine des sciences sociales, s'accompagne d'un processus complexe où le jeu d'interférences entre les diverses disciplines, et les influences réciproques que celles-ci exercent les uns sur les autres interviennent, en règle générale, d'une manière déterminante dans le progrès de la recherche. Il faut cependant faire observer que, dans le cas particulier qui nous occupe ici, l'impulsion venue des recherches menées en démographie, loin de faire progresser l'analyse économique, n'ont fait en réalité que renforcer sa paralysie en semant une confusion fâcheuse quant à la définition de l'objet à étudier et quant à la manière dont le problème des migrations internationales est posé au départ. Et aujourd'hui même, où la stabilisation des populations immigrées semble l'emporter sur la mobilité, où la sédentarisation semble s'être substituée à la migration, nous voyons paradoxalement cette conception démographique revenir au premier plan pour s'imposer à nouveau comme référent et préalable nécessaire à toute analyse et à toute explication économique.

Nous voudrions montrer combien une telle conception a pu dans le passé, et peut encore aujourd'hui entraîner la paralysie de l'analyse économique en entretenant une confusion de méthode quant à la manière de définir l'objet même de l'analyse.

III. — LA DÉFINITION DÉMIGRAPHISTE DES MIGRATIONS ET SES CONSÉQUENCES SUR L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

1) LA DÉFINITION DÉMOGRAPHISTE DES MIGRATIONS HUMAINES

Comment caractérise-t-on le phénomène migratoire en démographie ?

L'un des plus illustres des démographes, A. Sauvy, écrit dans sa *Théorie générale de la population* (17) : « le terme « migration » convient à tout déplacement suffisamment important, d'un grand nombre de personnes (les troupes militaires étant exclues de cette définition). Le terme s'applique aussi bien aux mouvements journaliers de travailleurs dans une grande agglomération (...) qu'aux départs définitifs d'un continent vers l'autre. Partant d'un seul critère — la décision démigrer — Sauvy ne distingue que deux types de migrations : la migration volontaire, si c'est le migrant qui a « décidé » ; et la migration forcée si la décision « lui a été imposée par une autorité supérieure » ou « des forces naturelles majeures ». « Immigrer c'est se déplacer » déclare par ailleurs G. Tapinos (18), ajoutant que la distance est « un concept clé de la migration ».

(16) H. BARTOLI, *op. cit.*, p. 136.

(17) A. SAUVY, *Théorie générale de la population*. PUF, Paris, 1968. VOL II : p. 251 sq.

(18) *L'économie des migrations internationales*. *Op. cit.* p. 12 et 21.

Au départ donc de cette conception que nous qualifierons de naturaliste, deux notions de base conjointement affirmées : *le déplacement dans l'espace géographique, et la décision d'émigrer.*

Selon cette optique, l'histoire de la société communiste primitive, étape la plus longue de l'histoire des sociétés, se caractérise fondamentalement par une longue suite de migrations, aussi bien dans sa phase inférieure quand « les tribus nomades errent en quête de pâturages, de terrains de chasse et de lieux de pêche », dans la phase du pastoralisme dominant quand « les bergers conduisent les troupeaux transhumants selon une alternance régulière d'une zone de pâturage à l'autre », que dans la phase supérieure « lorsque l'agriculture itinérante sur brûlis est patiquée le long des terrains de parcours (19). De même sont rangées parmi les migrations les grandes invasions violentes qui, durant l'Antiquité, ont conduit maints peuples guerriers — Hyksos, Scythes, Phéniciens, Carthaginois, Romains, etc. — à asservir d'autres peuples plus faibles, à coloniser des pays entiers en vue de piller leurs richesses, ou même à réduire en esclavage les populations vaincues qui étaient ensuite ramenées comme du bétail pour servir de main d'œuvre servile. Notons au passage que ce trafic sordide est également qualifié de migration : « ce sont des migrations serviles », pour reprendre le mot de Bartoli.

Celles-ci d'ailleurs ne s'arrêtent pas à l'Antiquité, elles se poursuivent de plus belle au Moyen-âge, notamment, avec les invasions germaniques d'un côté et turques de l'autre, qui entraînent la chute de l'empire romain, avec les déferlements successifs des Huns, des Tartares, des Mongols, pour ne citer que des plus connus. La conquête arabe sous la bannière de l'Islam, et en sens inverse le mouvement des croisés d'Europe sous le drapeau du christianisme, font également partie du processus des migrations de cette époque au même titre que les invasions franques, normandes, vikings, slaves en Europe, bantoues en Afrique, astèques en Amérique etc.

L'épopée interplanétaire des migrations des groupes humains se continue avec la grande époque de l'expansion européenne et se prolonge encore avec les vastes mouvements de colonisation qui ont marqué les XVI^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi la conquête de l'Amérique centrale par l'Espagne, et l'occupation de l'Amérique du Sud par le Portugal, avec leurs cortèges de massacres et d'asservissement des populations indiennes, accompagnés du pillage systématique des richesses locales, ne sont que les fruits des « migrations transocéaniques » des Espagnols et des Portugais vers le Nouveau Monde. La colonisation de l'Amérique du Nord, et le génocide des Indiens, la mainmise sur l'Afrique, la confiscation et le massacre d'une partie des populations, la déportation de 15 millions d'esclaves en Amérique du Nord, seraient de simples conséquences des déplacements d'un pays à l'autre des migrants européens, français, anglais, hollandais etc.

De la fin du XIX^e siècle à nos jours, de nouvelles contrées, de nouveaux pays, d'autres continents sont à leur tour pris dans le branlebas des mouvements

(19) H. BARTOLI, *op. cit.*, p. 139.

internationaux de population. Des marchands, des financiers, des ouvriers, des artistes, des intellectuels, des artisans, sont pêle-mêle emportés dans le tourbillon de ces flux et reflux universels dont la direction se modifie de période en période, tantôt des pays puissants et prospères vers les pays dit vierges et neufs, tantôt dans le sens opposé, au gré des forces d'attraction et de répulsions, du « push and pull ».

Les migrations humaines, nous dit M. Bartoli, sont « *une manifestation de la destinée humaine* », et elles dépendent étroitement, ajoute-t-il, de « tout ce que Mounier appelait les provocations de l'ambiance (20). Aussi ont-elles « toujours existé » selon Landry, et il n'y a aucune raison de penser qu'elles cesseront un jour, puisqu'elles constituent un phénomène démographique dont la généralité approche celle des mariages, des naissances, des décès » (21). Les migrations internationales relèveraient-elles ainsi des phénomènes naturels et universels ? C'est à une telle conclusion que conduit le raisonnement démographique.

2) ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE ET ANALYSE ÉCONOMIQUE

Or, nous savons par ailleurs que pour l'économie politique, principalement chez ses fondateurs, A. Smith, D. Ricardo, etc, les catégories fondamentales de la vie économique, le marché, la monnaie, les prix, la valeur, le travail salarié etc. sont précisément *des catégories naturelles, éternelles, universelles*. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que la vision des démographes ait rencontré, dans ce cas particulier de la problématique des migrations, l'adhésion empressée des économistes. Le naturalisme en économie politique répond en effet au naturalisme en démographie.

Et de même que A. Smith et D. Ricardo, conformément à leur conception générale du caractère naturel de l'économie marchande, considéraient la création de valeurs, le fait de produire des marchandises pour l'échange comme une propriété naturelle du travail humain, de même que, pour eux, produire pour le commerce n'est à l'évidence qu'un penchant de la nature humaine, de même l'économie politique aujourd'hui peut-elle admettre l'existence d'une tendance, d'une propension naturelle de l'homme à migrer. L'homme doit se déplacer dans l'espace géographique tout aussi nécessairement et tout aussi naturellement qu'il doit produire et consommer de la marchandise. Et tout comme A. Smith, poussant son raisonnement jusqu'à sa logique extrême, finit par s'interroger sur l'existence chez les animaux aussi de la même propension naturelle au négoce et d'une faculté physiologique à créer de la valeur comparable à celle de l'être humain, la logique de la conception naturaliste des migrations lorsqu'on l'approfondit jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes, conduit pareillement à se demander si le penchant naturel à se déplacer, à migrer, n'est pas aussi la propriété de l'animal, comme elle est celle de l'homme.

La question n'apparaît pas dénuée de tout sens lorsque l'on considère le cas des peuples de pasteurs qui transhument sans cesse avec leurs troupeaux.

(20) *Ibidem*, p. 139.

(21) A. LANDRY, cité par BARTOLI. *Ibidem*, p. 139.

Les démographes, les géographes et aussi les économistes le citent souvent en exemple d'un type parfait de migrations humaines. Or, une telle définition ne nous apprend pas grand chose si l'on ne précise pas la nature particulière de cette activité sociale qui exige, des gardiens de troupeaux, qu'ils suivent les déplacements saisonniers de l'animal à la recherche de subsistances. Ici, les migrations des pasteurs sont étroitement dépendantes des migrations de l'animal, lesquelles sont dictées par la nécessité de satisfaire aux besoins physiologiques les plus élémentaires.

On voit ainsi que la définition des migrations la plus répandue (comme le bon sens), *émigrer c'est se déplacer*, est si large, si extensible, si élastique, qu'elle peut englober, au-delà de l'homme, tout animal qui se déplace. Par la même, elle ne peut être considérée comme une définition strictement applicable aux migrations spécifiquement humaines.

En confondant les déplacements primitifs, qui concernent aussi bien l'homme que l'animal et qui, en ce sens, expriment un rapport primaire de l'homme à la nature, avec les déplacements modernes de travailleurs qui, quant à eux, expriment un rapport fondamentalement social de l'homme à l'homme, ou de l'ouvrier au capitaliste, démographes et économistes en arrivent à gommer la dimension du temps et de l'histoire.

3) MIGRATION ET SÉDENTARISATION, DEUX MOMENTS D'UN MÊME PROCESSUS

Certes, les migrations entendues au sens des démographes sont aussi anciennes que l'histoire des civilisations humaines. Le véritable problème cependant n'est pas d'affirmer l'universalité du phénomène, ce qui en somme n'est qu'un truisme, mais au contraire de mettre l'accent sur ce qui distingue un type migratoire d'un autre, sur les spécificités historiques de chaque forme particulière de migration. Une telle optique ne saurait se contenter du seul critère du déplacement des populations. D'autres critères doivent également être pris en considération, et notamment celui des formes de production différenciées qui ont marqué la formation des sociétés humaines.

Adopter un tel critère c'est aussi adopter une autre logique d'analyse, une logique qui tienne compte d'une constatation élémentaire, à savoir que la tendance à la *sédentarisation* est à l'évidence un phénomène aussi important dans l'histoire des sociétés que la tendance à la migration des hommes, et que l'une ne va jamais sans l'autre.

Déjà, avec la première grande révolution économique que l'homme ait connue depuis son apparition sur terre, *la révolution néolithique*, commence un long processus de sédentarisation de l'homme primitif : en effet les conditions antérieures de subsistance — modes essentiellement passifs d'approvisionnement — exigeant déplacements incessants des tribus primitives en quête de ressources, cèdent progressivement la place, avec la découverte de l'agriculture et de l'élevage, à un mode nouveau d'approvisionnement, essentiellement actif, fondé sur la pratique de la culture et la domestication des animaux, lesquelles nécessitent un habitat plus sédentaire, la fixation et la stabilisation dans une

zone déterminée, une présence plus ou moins régulière dans une même région de fractions plus ou moins amples de tribus, ou même des tribus entières.

En favorisant la constitution de réserves de vivres et la formation de surplus relativement permanent, les activités de l'agriculture et de l'élevage donnent naissance aux premières grandes divisions sociales du travail : des peuples de cultivateurs apparaissent à côté de peuples de pasteurs, et simultanément se développe un artisanat professionnel. De nouveaux groupes de population se trouvent libérés de la *nécessité de migrer* pour survivre, la production artisanale exigeant au contraire le maintien en permanence des producteurs sur les lieux de travail.

Cette sédentarisation progressive des populations, qui va de pair avec l'approfondissement de la division du travail, crée à son tour les conditions d'une autre révolution technique, la *découverte de l'irrigation*, laquelle impulse de son côté un bond en avant de la productivité, permettant aussi à l'homme de disposer de plus larges surplus de vivres. Inversement, l'augmentation du surproduit social favorise à son tour la division du travail, une spécialisation plus poussée des fonctions, et finalement la séparation définitive de l'artisanat et de l'agriculture, de la ville et de la campagne.

Or, avec l'apparition et le développement de centres urbains, qu'on suppose être le point de départ de la civilisation, le processus de sédentarisation marque à nouveau un grand pas en avant. Les grandes migrations qui accompagnèrent la formation de la civilisation urbaine, et réciproquement l'exode de populations que l'extension de la ville provoquera plus tard, signifient la domination de l'activité économique sédentaire sur l'activité migrante.

L'élargissement de la division du travail est en même temps à l'origine de deux phénomènes, qui vont plus tard prendre une ampleur et une importance considérables dans la vie économique des sociétés : la propriété privée et l'échange. Du point de vue des migrations des populations, ces deux phénomènes historiques auront des conséquences contradictoires. La propriété privée, qui naît et se développe à travers la dissolution de la communauté primitive du sol, va renforcer les bases matérielles de la sédentarisation dont le processus est déjà bien avancé : le mode antique de l'esclavage fait de l'esclave la propriété privée du maître, tout comme l'économie médiévale du servage exige du serf et de sa famille un attachement séculaire à la glebe, au sol et au supérieur féodal. Le développement de l'échange et du commerce donnera en revanche naissance à un phénomène apparemment inverse : des peuples se spécialisent dans le commerce international, les Phéniciens par exemple, qui vont parcourir le monde pour acheter et vendre. Mais rien à voir ici avec les migrations des hordes primitives errant de contrée en contrée en quête de subsistances. L'histoire des peuples marchands de l'Antiquité est en grande partie l'histoire de conquête successives, de pillage des trésors appartenant à d'autres peuples, souvent plus faibles. Et souvent le commerce international se confond, à ses débuts, avec le brigandage et la piraterie. Le commerce des esclaves fait partie intégrante de l'histoire du commerce international, au même titre que le pillage. Et c'est l'accumulation des fortunes, la concentration de grandes masses de capitaux

entre les mains des marchands qui sera à l'origine du développement du capitalisme.

4) LA SPÉCIFICITÉ DES MIGRATIONS À L'ÈRE DU CAPITALISME

Avec le triomphe du système capitaliste, le système de production, les structures sociales changent à nouveau de forme et de nature. Trois de ses caractéristiques principales, la production de marchandises, l'utilisation de la force de travail salariée, la recherche du profit monétaire, font de ce système l'un des plus contrastés que l'histoire ait jamais connu. Ses contradictions s'expriment notamment au travers d'un mouvement cyclique de la production où les phases de crise et de chômage succèdent aux phases de croissance et de « plein emploi ». Aux mouvements alternants d'expansion et de dépression, correspondent deux tendances contradictoires, l'une qui stimule les mouvements migratoires des populations, et notamment des populations ouvrières, l'autre qui, au contraire, pousse à la stabilisation, à la fixation de ces mêmes populations. Et de même que l'expansion appelle la crise et la crise l'expansion, de même, sous le règne du capitalisme, émigration et immigration, déracinement et enracinement, désintégration et intégration, mobilité et immobilité, s'accompagnent, se stimulent, se renforcent mutuellement ou se modifient l'une l'autre.

De sorte que les grandes vagues internationales d'émigration et d'immigration, les flux et reflux des masses humaines, coïncident avec les périodes de crise, de chômage et de guerre, le capitalisme créant aussi les conditions d'existence d'un type particulier de migrations que l'humanité n'avait pas connu au cours des étapes antérieures de son histoire.

Mais ce serait une erreur grossière que de supposer l'existence d'une seule forme de migrations, sous le prétexte que le système capitaliste est un. En réalité le développement du capitalisme a traversé plusieurs phases historiques et chacune de ces phases a secrété une catégorie spécifique de migrations. Schématiquement, on peut distinguer deux grandes catégories de migrations correspondant aux deux âges dominants de l'histoire du capitalisme. La première grande catégorie correspond à ce que nous appellerons le stade inférieur de l'impérialisme mondial : appartiennent à ce premier type les « migrations transocéaniques », l'émigration de colonisation en Algérie, en Afrique du Sud, etc. Nous n'avons pas affaire ici à une migration internationale de travail, mais plutôt à une migration internationale du capital, qui, pour pouvoir s'implanter, s'enraciner et essayer dans les pays dits « neufs », utilise le « capital humain » comme moyen de son expansion.

Le second grand type de migrations coïncide avec le stade supérieur de l'impérialisme : les courants migratoires traditionnels se renversent et changent de nature, la composante ouvrière devient prépondérante et ce sont les pays périphériques du capitalisme occidental qui deviennent les principaux fournisseurs de cette main d'œuvre, dont la masse va acquérir une ampleur exceptionnelle avec les deux guerres mondiales. Les luttes de libération dans les colonies, et la fin de la colonisation officielle, loin de mettre un terme à ce mouvement, lui donnent au contraire une vigueur et une dimension nouvelles, qui durent jusqu'à nos jours.

Que peut-on conclure de cette brève incursion dans l'histoire ? Trois propositions simples :

1) Tout d'abord le mouvement des migrations humaines, l'histoire le montre à l'évidence, ne va jamais sans son contraire, le mouvement de sédentarisation des populations. Nous dirions même que le phénomène migratoire, le déplacement de groupes de population, n'a de sens, et ne prend tout son sens que par et dans la sédentarisation, qui constitue en quelque sorte son prolongement naturel, sa forme parachevée, sa finalité logique. En ce sens, toute migration se définit tout autant par ses résultats et son aboutissement que par ses causes et ses origines, tout autant par son devenir que par son passé.

2) Le mode de production capitaliste étant reconnu comme un système à base de domination, d'appropriation et de destruction de toutes les formes de production qui lui sont antérieures, la forme typique de migrations qu'il engendre à travers ce mouvement ne serait-elle pas elle-même la résultante subsumée de toutes les formes antérieures de migrations ? Dès lors ne peut-on pas dégager une caractéristique commune qui spécifierait chaque forme de migration par rapport à l'économique ?

3) On pourrait, dans cette optique, proposer d'intégrer dans la problématique classificatoire des migrations, la question du mode de relation que le producteur conçoit et établit, réellement ou symboliquement, avec les moyens de production. Dans cette perspective trois types de migrations pourraient être distinguées à l'époque contemporaine :

a) *la migration d'appropriation-expropriation* des moyens de production (du sol et de ses ressources) : c'est le cas de toutes les *immigrations d'appropriation* de type colonial (aux Amériques, en Afrique, en Asie, etc.); et inversement de toutes les *émigrations d'expropriation* que cette colonisation engendre (Algériens, Palestiniens, etc.).

b) *la migration marchande et mercantile*. C'est le cas de peuples dits commerçants c'est le rapport du marchand au capital-argent qui oriente le mouvement : il s'agit d'une migration de capitaux avant d'être celle d'hommes.

c) *la migration de prolétarianisation*, souvent couplée à l'émigration purement salariale. C'est le cas de l'ensemble des migrations ouvrières contemporaines qui se résolvent généralement par une intégration définitive et achevée au rapport salarial.

IV. — MIGRATIONS INTERNATIONALES ET SOUS-DÉVELOPPEMENT, DEUX ASPECTS D'UN MÊME PHÉNOMÈNE

Envisageons à présent la question sous un autre angle. Alors que la plupart des spécialistes s'arrêtent à la seule question de savoir pourquoi le phénomène des migrations internationales est demeuré hors du champ de l'analyse économique, il serait sans doute tout aussi pertinent de se demander, à l'inverse, pourquoi l'économie politique s'est résolue, après avoir longtemps hésité, à

affronter enfin l'étude du phénomène en question. Car au bout du compte et en dépit du carcan, supposé ou réel, imposé à la théorie économique par le modèle classique de l'échange international, le silence a fini effectivement par être brisé et le problème des migrations de travail est parvenu à acquérir droit de cité. Comment, sous l'influence de quels facteurs, sous le poids de quelles circonstances, le phénomène des migrations s'est imposé à la théorie économique comme problème à résoudre, comme objet d'analyse ? Une telle problématique, c'est évident, ne saurait être abordée ici dans toute son ampleur, car le sujet relève en dernière instance de l'histoire des concepts, donc de l'histoire des sciences, et doit par conséquent être manié selon une méthode adaptée et à l'aide d'outils adéquats. Aussi bornons-nous à esquisser quelques rapides interrogations de manière à poser des jalons pour un éventuel débat.

L'histoire de la pensée économique est émaillée de ces phases durant lesquelles la perception semble comme frappée de paralysie face à des faits ou des phénomènes singuliers ou inédits; et il n'est pas nouveau non plus de la voir, après une période plus ou moins longue de mutisme, s'ouvrir enfin à la réalité des faits et les intégrer dans son champ de réflexion. Sans remonter loin dans le temps, considérons un cas récent, celui du phénomène du « sous-développement ». Voilà un phénomène dont les géographes, les sociologues et même les historiens avaient perçu l'importance et souvent décrit les principales caractéristiques bien avant que l'économie politique en vienne à s'en préoccuper. Comment expliquer pareil retard ? En réponse à une telle question, Jacques Freyssinet évoque deux séries de faits dont nous ne retiendrons, compte tenu de la spécificité du phénomène qui nous occupe ici, que la première : « Le problème du sous-développement n'a été posé concrètement qu'à partir du moment où le mouvement d'émancipation des peuples colonisés ou quasi colonisés a fait du développement une revendication des pays pauvres » et Freyssinet de reprendre cette belle parole de G. Myrdal : « Lorsque ceux qui ont sujet de se plaindre ont rassemblé leur puissance, le temps commence alors où les idéaux et la conscience sociale peuvent devenir efficaces » (22).

C'est donc sous « le choc des idéologies et des stratégies » que le fait du sous-développement a fini par être reconnu comme problème. La prise de conscience et le travail de recherche dont ce dernier a été depuis l'objet ne sont pas nés comme par enchantement dans le seul cerveau de quelque spécialiste, aussi génial fût-il, mais ne sont en dernière analyse que le produit de la pratique collective de lutte et d'affrontement, le résultat de la dynamique sociale et de la praxis.

C'est dans cette optique qu'il faudrait, selon nous, envisager également le problème de la prise de conscience relative à la réalité des migrations internationales, prise de conscience se manifestant d'abord par les travaux de recherche économique dont le nombre est allé croissant depuis bientôt une décennie, et ensuite à travers les besoins, exprimés plus récemment, d'élaborer une véritable théorie des migrations internationales. La genèse et le murissement d'une telle

(22) J. FREYSSINET, *Le concept de sous-développement*. Mouton et Cie. La Haye, 1966, p. 2.

problématisation n'ont-ils pas coïncidé avec l'entrée de plus en plus massive des travailleurs étrangers sur la scène des luttes sociales, et leur entrée dans les luttes sociales n'est-elle pas elle-même déterminée par les conditions de leur intégration progressive au système du salariat mondial ? Telle est la question, l'une des questions à laquelle nous sommes renvoyés lorsque nous nous référons à la manière dont l'idée du sous-développement s'est constituée en champ d'étude dans la science économique.

Un tel rapprochement avec les problèmes du sous-développement n'est du reste pas seulement une manière de raisonner, un recours à l'analogie; et il n'est pas non plus fortuit. Car, à y regarder de plus près, qu'est-ce que l'immigration si ce n'est l'expression, la manifestation extérieure, le débouché ultime de la dynamique du sous-développement ? Plus précisément, du point de vue de l'économie politique, et en tant que catégorie de l'économie politique, qu'est ce que le travail migrant si ce n'est la personnification vivante, la synthèse concrète du pillage des pays dominés et de l'exploitation du travail salarié, une cristallisation incarnée de l'impérialisme ?

V. — PEUT-ON CONCEVOIR LES CRITÈRES D'UN MODÈLE DE THÉORIE POSSIBLE POUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ?

Comme première réponse à cette interrogation, nous pourrions nous contenter de reprendre à notre compte l'argument de G. Grellet lorsqu'il dresse ce constat à propos du travail de recherche en économie politique : « Quand l'économiste aborde un problème particulier — le marché de l'art ou la discrimination sur le marché du travail — il serait erroné de croire qu'il va élaborer une théorie originale pour prospecter ces domaines. Il se contentera le plus souvent d'utiliser les instruments que lui fournit le corpus théorique dans le domaine soumis à son analyse. Les domaines d'analyse deviennent ainsi déterminés par des critères empiriques, non par des « outils » d'analyse utilisés. Pour prendre un exemple simple, beaucoup d'économistes considèrent que des domaines aussi différents que la théorie de l'emploi, le flux financiers internationaux, la répartition des revenus ou l'évolution des prix (ou les migrations internationales, ajouterons-nous) peuvent être également analysés en termes d'offre et de demande. Ce qui distingue ces domaines n'est donc plus que la forme des courbes d'offre et de demande (c'est-à-dire un problème d'estimation statistique) et non pas le type de raisonnement » (23). Notre démarche aurait été d'autant plus facilitée puisque — et c'est là l'optique adoptée par G. Grellet — il suffit de discuter de la validité des instruments théoriques utilisés et d'en montrer éventuellement l'adéquation ou la non-adéquation aux caractéristiques de l'objet analysé.

Pour nous le débat se situe à un autre niveau. Pour juger d'un projet réel, concret, il faut le rapporter à un modèle de projet idéal, l'hypothèse étant que

(23) Gérard GRELLET, *Tendances nouvelles de l'économie politique*. Edition du Centurion, Paris, 1979 : p. 25.

le projet en construction devrait tendre à rejoindre, à concrétiser la ligne idéale, à s'y fondre. Par conséquent, avant de répondre à la question de savoir si une théorie économique des migrations internationales est possible et concevable, il est nécessaire au préalable de préciser *ce que nous entendons par théorie*, de définir le concept de théorie, ses critères, ses caractéristiques, son contenu, sa fonction. *Qu'est-ce donc qu'une théorie ?*

1) THÉORIE ET CONCEPTS

Certes, comme le note H. Lefèvre, nul n'ignore les ambiguïtés, les insuffisances, les contradictions, et même les idées préconçues qui accompagnent l'utilisation de ce vocable. Tantôt laudatif (théorie de la relativité des quanta, de l'information etc.), tantôt péjoratif (« théorie » platonicienne des idées, « théorie » de Fourier sur le phalanstère ou les passions etc.), « le terme reste... mal défini, y compris dans l'épistémologie. Les auteurs se contentent de distinguer la théorie de la pratique, d'un côté, de l'idéologie de l'autre. On dit ce que la théorie n'est pas on ne dit pas ce qu'elle est !... Les philosophes modernes utilisent le mot sans éclaircissement (ainsi Kant dans les sous-titres de la *Critique de la raison pure*, à savoir : *Théorie* du réalisme empirique et de l'idéalisme transcendantal). Le terme convient aussi bien à la philosophie qu'à la science ». En outre « le terme à maintes fois changé d'acceptation et de portée. L'indépendance de la théorie et de la pratique était un postulat de la philosophie grecque, qui emprunta ce terme au rituel religieux et fit de la théorie un objet de contemplation; alors que la pensée moderne exige qu'elle intervienne dans les faits et l'action... » (24). Certes. Il n'empêche que ces ambiguïtés ne doivent pas interdire — bien au contraire — au chercheur de faire preuve d'optimisme, d'esprit de conviction en s'efforçant de concevoir, de forger, de proposer une définition possible, sous réserve que celle-ci obéisse à des critères scientifiques démontrables.

Convenons avec H. Lefèvre qu'« une théorie ne consiste pas en une collection de faits ou une trame de lois », qu'un appareil logico-mathématique ne suffit pas pour définir une théorie, et que la thèse « d'une pratique théorique » ne signifie rien d'autre que le fait que « le chercheur accomplit un travail spécifique parce qu'intellectuel » (25). Et partons d'une définition simple, suggérée par Althusser : une théorie scientifique peut être définie comme un système, comme une unité plus ou moins contradictoire de concepts, un ensemble organisé, cohérent, de concepts articulés logiquement et dialectiquement les uns aux autres. Une telle définition est à l'évidence très incomplète et fort limitée quant au contenu : elle indique la structure interne d'une théorie, mais n'en précise par la fonction. Néanmoins *les éléments de base* de la structure interne d'une théorie y sont nettement spécifiés : d'une part *le concept*, mais surtout *l'articulation entre les concepts*. Dès lors il s'agit d'approfondir la signification et le contenu de ces deux éléments de base et nous allons voir qu'en les

(24) H. LEFÈVRE, *Une pensée devenue monde...* Librairie Fayard, Paris, 1980 : 78-79.

(25) *Ibidem*, p. 79 et 80.

approfondissant, nous allons découvrir l'élément qui fait défaut dans la définition précitée, à savoir la *fonction d'une théorie*, ce qui nous permettra de formuler une définition plus complète.

Qu'est-ce alors qu'un concept ? Plusieurs définitions coexistent ou s'opposent au sein de la philosophie et de l'épistémologie. J. Freyssinet (26) en a recensé certaines parmi les plus rigoureuses, et après avoir soumis chacune d'elle à débat et après les avoir confrontées les unes aux autres, aboutit à une définition qui, compte tenu de l'objet de la recherche (le sous-développement), met l'accent sur les attributs et la fonction du concept. Il insiste tout d'abord sur la double signification qu'il faut accorder au *Concept* : savoir unifié, synthèse ordonnée des connaissances rassemblées à un instant donné d'une part, et effort d'idonéisme, approche constamment modifiée d'un phénomène concret, outil sans cesse en construction, en transformation et en déformation d'autre part. Ou, pour citer Gilles-Gaston Granger : « construction idéale abstraite, système de visée cohérente d'une part; et d'autre part instrument révisable et périssable d'une activité concrète qui dépasse la science elle-même ». Le concept n'est pas un savoir figé, mais un instrument d'analyse et même d'intervention. En second lieu tout concept suppose le jugement; il ne saurait exister de concept pur, séparé du jugement, de l'opération discursive par excellence. Mieux, « le concept est un système de jugements virtuels », selon la formule de Gaston Viaud. Le concept n'est donc pas un élément neutre, il traduit au contraire le rapport de l'homme au monde. En conséquence, et c'est le troisième point, tout concept est porteur d'options éthiques, de postulats de valeur qu'il serait vain de chercher à nier, à éliminer, et dangereux d'éviter de formuler.

Cette considération peut être rapprochée de la définition qu'Alain Barrère donne de la notion de *Problématique* : « la *problématique* est doctrinale et normative, en ce sens qu'elle procède d'une vision de l'homme et de la société, et d'une prise de position sur les meilleures conditions de perfectionnement de l'existence humaine. En conséquence, elle formule les interrogations majeures que pose l'activité économique se déployant dans le cadre ainsi tracé, pour concourir à l'atteinte du meilleur état possible » (27).

Le concept, enfin, ne saurait être seulement une construction rationnelle, objet de contemplation comme dans la philosophie grecque; il est aussi un « instrument d'effraction du monde où nous sommes », pour reprendre encore une formule de G.G. Granger. Il n'a de signification qu'en ce qu'il débouche sur la détermination des règles de décision, des normes d'action, qu'en ce qu'il fonde une praxéologie.

En bref, pour résumer la conception de J. Freyssinet, disons que le concept se définit comme instrument d'analyse, instrument actif du savoir, sans cesse en construction, et en même temps instrument dynamique d'intervention, d'« ef-

(26) *Op. cit.*, p. 31-35.

(27) Préface à l'ouvrage de Gérard GRELLET, *Tendances nouvelles de l'économie politique*, *op. cit.*, p. 14.

fraction » du réel, d'action sur le réel. Il implique par conséquent des jugements sur le réel et présuppose des options de valeurs, une attitude éthique à l'égard du monde.

2) NOTION DE *CONCEPT-LIMITE* : SIGNIFICATIONS ET FONCTIONS

Si l'implication de valeur inhérente au concept, doit nécessairement orienter l'analyse de la réalité économique et sociale en fonction d'un idéal humain, les normes d'action, produit de cette analyse, devraient de même guider l'action en vue de conduire la transformation du monde existant vers un autre monde possible et de convertir ainsi l'idéal en réalité existante. De ce point de vue et en prolongement logique de la définition de J. Freyssinet, on peut dire que tout concept est un *concept-limite*. Le concept-limite exprime le point limite, le terme final, l'aboutissement ultime de la tendance objective, théoriquement définie, du mouvement historique d'un phénomène économique et social; le point limite n'est qu'une fiction méthodologique, une abstraction logique, mais il constitue un point d'ancrage et de pensée en fonction duquel il est non seulement permis d'*interroger*, de poser les « vraies questions » à la réalité étudiée, mais aussi possible de *prévoir le sens de l'évolution*.

Le vocable de concept-limite, nous l'empruntons à Maximilien Rubel qui l'a utilisé, d'une manière tout-à-fait incidente, à propos de la signification du concept de prolétariat chez Marx. Le concept de prolétariat a son histoire, nous dit en substance M. Rubel. D'abord expression d'une vision éthique, relevant plutôt de l'affectif que du savoir rationnel, la notion « prendra la forme d'un concept instrumental servant à désigner une tranche abstraitement isolée de la structure sociale et, finalement, d'un *concept limite* (souligné par nous) indiquant le terme d'une évolution théoriquement définie et prévue : la généralisation de la condition prolétarienne ». Ce concept limite est une abstraction qui « est ici la perfiguration d'un aboutissement historique » (souligné par nous) (28). Pour M. Rubel, du reste, concept-limite et hypothèse ne font qu'un, en ce qu'ils remplissent une même fonction heuristique. Ainsi en est-il de l'hypothèse marxienne, cible privilégiée de la critique de la sociologie vulgaire, d'une société composée uniquement de capitalistes et d'ouvriers. Une telle « dichotomie sociale, explique Rubel, était pour Marx un postulat méthodologique grâce auquel il s'est efforcé d'exprimer une tendance, une orientation du mouvement de la société capitaliste, plutôt qu'une réalité concrètement saisissable. En quête d'une *hypothèse théoriquement fondée*, il était amené à supposer un *état-limite* du système capitaliste, autrement dit à imaginer un capitalisme à l'état pur et fonctionnant idéalement. C'est en confrontant cette image fictive... avec certaines données du fonctionnement réel de l'économie capitaliste que Marx s'est proposé de découvrir ce qu'il a appelé la « loi naturelle », ou « la loi économique du mouvement de la société moderne » (29). L'hypothèse fictive d'un capitalisme à

(28) Maximilien RUBEL, *Karl Marx — Essai de biographie intellectuelle* Ed. Marcel Rivière et Cie, 1971 : p. 355-356.

(29) *Ibidem*, p. 364.

l'état pur et fonctionnant *idéalement*, conduit Marx à élaborer une autre fiction théorique pour décrire les conditions idéales dans lesquelles le capitalisme pourrait fonctionner, la fiction des schémas de la reproduction; la signification méthodologique de ces schémas a donné lieu dans le passé à de multiples interprétations et n'a pas fini de susciter des polémiques acharnées au sein du courant marxiste. Pour Maximilien Rubel, « ce qui importait à Marx dans l'établissement du schéma de la reproduction élargie, c'était d'indiquer les conditions exactes dans lesquelles l'accumulation pourrait se poursuivre indéfiniment et sans heurt, de donner en quelque sorte *l'image de la permanence d'un capitalisme idéal, fonctionnant dans des circonstances non moins idéales d'un équilibre parfait et toujours renouvelé* (souligné par nous) » (30). Il est intéressant de rapprocher une telle interprétation de celle de Rosa Luxembourg. Celle-ci, qui pourtant n'a pas ménagé ses critiques, sans doute les plus radicales qui aient été formulées à l'égard des schémas de la reproduction, n'en reconnaît pas moins la légitimité d'une telle hypothèse : « L'hypothèse de base du schéma marxien de l'accumulation ne correspond qu'à la tendance objective du mouvement de l'accumulation et à son terme théorique... Le schéma marxien n'est que l'expression théorique du moment précis où la domination capitaliste a atteint sa dernière limite ou va l'atteindre »... (31) Les attributs du concept-limite, défini ici comme hypothèse fictive, se précisent dès lors : le concept-limite exprime la forme idéale d'un système qui est supposé avoir atteint son état-limite, état limite qui exprime à son tour la tendance fondamentale objective du système. D'après cette définition, le concept-limite ne saurait se réduire à une pure construction imaginaire; il doit être théoriquement et objectivement fondé. Dès lors se pose la question de sa scientificité.

La question de la validité scientifique d'un concept peut s'apprécier de deux points de vue simultanés : du point de vue de la manière dont le concept se construit en tant que modèle abstrait d'une part, et du point de vue de la manière dont il fonctionne en tant que règle de méthode d'autre part.

Sur quelle base, selon quel processus, dans quelles conditions, selon quelle méthode doit se construire un concept ? La démarche scientifique qui a fait ses preuves dans les sciences dites exactes nous en donne la clé : voulant étudier une classe de phénomène, le physicien, le chimiste ou le botaniste par exemple, commence d'abord par construire un modèle simple, une forme pure, en *éliminant* les phénomènes considérés comme secondaires, lesquels, dans la réalité, viennent toujours perturber la forme simple. C'est ainsi que procèdent les grands théoriciens en sciences sociales et c'est ainsi que procéda en particulier K. Marx, lorsqu'il élabora son modèle théorique du capitalisme pur.

Bien que celui-ci n'exposa nulle part sa méthode d'une manière exhaustive et explicite, il n'en a pas moins indiqué çà et là les règles de sa démarche. Ainsi une note en bas de page insérée dans *Le Capital*, précise que « pour *débarasser l'analyse générale d'incidences inutiles* (souligné par nous) il faut considérer le

(30) *Ibidem*, p. 368.

(31) R. LUXEMBOURG, *L'Accumulation du Capital*, op. cit., t. II, p. 89 et 90.

monde commerçant comme une seule nation, et supposer que la production capitaliste s'est établie partout et s'est emparée de toutes les branches d'industrie » (32). Et il affirme, ailleurs, avoir cherché à imiter le procédé du physicien, « en étudiant les phénomènes économiques sous leur forme la plus accusée et la moins obscurcie par des influences perturbatrices » (33). Car, écrit-il dans un autre passage, « le mouvement réel de la concurrence est en dehors de notre plan, et notre seule tâche est d'exposer l'organisation interne du mode de production capitaliste, en quelque sorte dans sa moyenne idéale » (34).

Cette règle de conceptualisation nous rapproche de ce que Max Weber, autre grand théoricien, appelle la construction de l'*idéal-type*. L'idéal-type, élément fondamental de la théorie, se construit, écrit Weber, « en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, et par endroit pas du tout, qu'on ordonne pour former un tableau de pensée homogène ». Et il précise aussitôt, pour couper court à toute critique : « *On ne trouvera nulle part empiriquement un tel tableau dans sa pureté conceptuelle, il est une utopie*. L'idéal type est un tableau de pensée. Il n'est pas une réalité historique, ni surtout la réalité authentique. Il est encore moins le schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre exemplaire » (35). C'est donc par le pouvoir de l'abstraction, le « seul microscope » dont dispose le savant en matière de sciences sociales, mais sur la base de l'observation concrète, que s'élabore et se construit le concept-limite, l'idéal type. Chemin faisant, Max Weber nous dit ce *qui n'est pas* la fonction du concept. Mais il ne nous dit pas ce qu'est sa fonction.

Quelle peut être la fonction du concept-limite ? Le concept-limite est d'abord un instrument d'analyse, ce que nous savions déjà ; mais il est aussi un instrument, une méthode de prévision ce qui est nouveau pour nous. Instrument d'analyse en ce sens que cette abstraction théorique qu'est le concept-limite, bien que ne correspondant nulle part à une réalité concrète et n'étant pas destinée à exprimer la réalité concrète, se légitime d'elle-même, acquiert une validité scientifique objective dès lors qu'elle aide à poser les questions essentielles, à exposer les données, toutes les données d'un problème concret. Le concept limite est le référent théorique nécessaire, la véritable matrice de toute problématique, c'est-à-dire un système de catégories, de variables appropriées déterminant *de façon formelle* le champ de l'enquête et la nature des connaissances à produire.

Le concept-limite est également instrument de prévision, et c'est là le plus important. Lorsque Max Weber qualifie *d'utopie* la notion « d'idéal-type », sans le vouloir il met ainsi le doigt sur un aspect central de la définition du concept-limite et, par là-même, de la théorie. Dans la vision weberienne, l'utopie est à la théorie de la science ce que la fiction est à la théorie économique dans la méthode marxienne. Utopie et fiction, considérées non pas au sens commun

(32) *Le Capital*, L.I., T. III, Editions Sociales, 1957 : p. 22.

(33) M. RUBEL, *op. cit.*, p. 309.

(34) *Ibidem*, p. 318.

(35) MAX WEBER, *Essais sur la théorie de la science...*

des termes, mais au sens de règles de méthode, d'hypothèse théorique, décrivent l'image anticipée, la préfiguration de ce que deviendra un système économique, un phénomène social arrivé au terme de son développement logiquement prévu et, par conséquent, sur le point de basculer, de disparaître, de se métamorphoser. Le meilleur exemple qu'on puisse citer est encore, dans le domaine de l'économie politique, le modèle marxien du capitalisme pur : « Si on le comprend bien, écrit Rosa Luxembourg, le schéma marxien de l'accumulation est, par son insolubilité même, *le pronostic exact* de l'effondrement économique inévitable du capitalisme, *résultat final* du processus d'expansion impérialiste, l'expansion se donnant pour but particulier de *réaliser ce qui était l'hypothèse de la part de Marx* : la domination exclusive et générale du capital. Ce terme final peut-il être jamais atteint dans la réalité : Il s'agit à vrai dire d'une *fiction théorique*, pour la raison précise que l'accumulation du capital n'est pas seulement un processus économique, mais un processus politique » (36).

Peu importe de savoir d'ailleurs si ce modèle fictif, utopique, du capitalisme est réalisable ou non, s'il deviendra un jour réalité (37). L'essentiel est qu'il appartienne, par la magie du concept, au monde des possibles et que ce monde des possibles, en indiquant la direction, la tendance fondamentale du processus économique, nourrisse aujourd'hui, ici même, l'imagination créatrice, qu'il féconde la recherche théorique.

L'utopie, dit en substance H. Lefèvre, stimule la pensée, oblige à chercher, dès lors qu'elle cesse de prendre la forme imaginaire et négative, pour prendre la forme scientifique, car « sans utopie, aujourd'hui comme hier, plus de pensée. Seulement des platitudes; comment penser sans ouvrir l'avenir ou le fonder sur le présent ?... » L'utopie peut s'identifier à un idéal humain mais un idéal qui peut être transformé en méthode de recherche dynamique : « Je crois cependant que c'est une force, qui tend à conférer une certaine discipline à nos efforts dispersés (dans le domaine du sous-développement et du développement) que de garder constamment présente à l'esprit une notion précise de *l'idéal*, et de lui attribuer un rôle directeur dans notre recherche » (38).

Comme règle de méthode l'utopie s'identifie au « concept du possible » (39). Cependant « telle possibilité est actuellement, et pour une période longue sans doute, impossible. Le concept central, c'est le concept de ce possible-impossible

(36) Rosa LUXEMBOURG, *op. cit.*, t. II, p. 228.

(37) L'utopiste Fourier, par exemple, en théorisant une vision du capitalisme en son point limite, a pu prédire ce qu'on a appelé depuis « l'ère des managés ». Par ailleurs, il ne faut pas oublier que Ferdinand de Lesseps fut un disciple fervent de l'utopiste Saint-Simon et c'est à ce titre qu'il avait entrepris de réaliser, au XIX^e siècle, l'œuvre grandiose dont le rêve remontait jusqu'aux califes arabes : le Canal de Suez.

(38) G. MYRDAL, *Théorie économique et pays sous-développés. Présence Africaine*, Paris 1959 : 190.

(39) Telle fut également la règle de méthode que le grand théoricien Machiavel avait pratiquée, si l'on en croit M.A. Macchiocchi rapportant les propos d'Althusser, tout le long de ses œuvres : « Pour moi (Althusser), un peu instruit du rapport entre philosophie et politique, je me souvenais de Machiavel dont la règle de méthode, rarement énoncée mais toujours pratiquée, est qu'il faut penser aux extrêmes, entendons dans une position où l'on énonce des thèses limites, où pour rendre la pensée possible, on occupe la place de l'impossible » (in *De la France*. Ed. du Seuil, Paris, 1977 : p. 329.

(souligné par nous), et non le possible, le probable, l'impossible pris séparément... Cette suggestion annonce un déplacement, un décentrement de la pensée vers le virtuel, au lieu de l'axer sur le « réel », ce qui inclut la réhabilitation de la pensée utopienne » (40).

Mais là nous quittons déjà le domaine du concept pour entrer de plain-pied dans celui de la théorie. Immédiatement se pose alors la question : qu'est-ce qui différencie, qu'est-ce qui distingue la *théorie* du *concept*? La réponse de J. Freyssinet, pour revenir à lui, est claire et précise : « Une théorie, écrit-il, a vocation à l'exhaustif, elle tend vers une explication complète des différentes manifestations d'un phénomène, alors que le concept a vocation à l'essentiel, il doit mettre en évidence les caractères fondamentaux, les mécanismes déterminants » (41). Une telle vocation — fournir une explication exhaustive des divers aspects d'un phénomène — n'est possible, n'est concevable que parce qu'une théorie, comme nous l'enseigne la définition citée plus haut, est un système de concepts, un ensemble de concepts articulés les uns aux autres. Parmi ces concepts, les uns ont un caractère plus général, plus déterminant et couvrent un champ méthodologique plus vaste que d'autres. Plus exactement, il existe une hiérarchie nécessaire, une formalisation hiérarchisée reliant logiquement les concepts les uns aux autres, le passage formel de l'un à l'autre étant assuré par un enchaînement déductif : par exemple, le concept d'équilibre même logiquement au concept de pénurie; tout comme le concept de coût de la force de travail ne peut se concevoir sans référence au concept, plus global et plus abstrait, de valeur etc. Il découle de cette considération que *l'articulation dialectique entre les concepts*, caractéristique fondamentale d'une théorie, se comprend au sens d'une *hiérarchie logiquement organisée*, qui part de plus abstrait et mène au plus spécifique, et vice-versa. Du fait que les concepts qui la composent se construisent et se reconstruisent sur la base d'une appropriation et d'une reproduction du concret au niveau de la pensée, toute théorie est nécessairement liée par des liens organiques au concret dont elle n'est que l'expression, et les instruments de méthode qu'elle fournit à la recherche doivent par conséquent être des instruments adaptés, appropriés, spécifiques aux conditions, aux formes d'existence déterminées, aux aspects particuliers du phénomène à étudier.

3) NÉCESSITÉ DE PRINCIPE D'UNE THÉORIE ÉCONOMIQUE DES MIGRATIONS. RÉFLEXIONS SUR QUELQUES PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES

Arrivé à ce point du raisonnement, nous voyons combien étriquée nous apparaît à présent la définition que nous avons adoptée initialement à propos de la notion de théorie. Elle demande par conséquent à être enrichie et approfondie et ce, en fonction de l'ensemble des considérations relatives à la notion de concept développées jusqu'ici, et en tenant compte par ailleurs de la spécificité de notre domaine de recherche particulier : les migrations internationales de travail.

(40) H. LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 31 et 32.

(41) J. FREYSSINET, *op. cit.*, p. 38.

Il paraît évident, à présent, qu'une théorie ne saurait se définir seulement comme « un ensemble organisé de concepts ». C'est un ensemble de concepts organisé certes, mais il faut préciser qu'il s'agit d'un ensemble hiérarchiquement ordonné ou plutôt d'un système *hiérarchisé* de concepts, spécifiquement déterminés et articulés dialectiquement les uns aux autres. Mais une telle définition demeure encore très partielle, très unilatérale; elle ne rend compte que de la structure interne et de l'aspect purement formel de la notion de théorie; elle donne de celle-ci une image statique; elle en fait un monde clos, achevé, fini, donc sclérosant et paralysant pour la recherche. Il nous faut donc la relativiser en y intégrant deux dimensions essentielles, l'une relative au contenu de la théorie, l'autre à sa fonction.

Une théorie est à la fois système d'explication et méthode de recherche. En tant qu'expression théorique, abstraite, des forms d'existence d'un phénomène déterminé, une théorie vise tout d'abord à fournir une explication, aussi exhaustive que possible, des différentes manifestations concrètes du phénomène. L'exhaustivité s'entend au sens où l'explication doit rendre compte du phénomène à deux niveaux, au niveau analytique et au niveau historique.

En tant que saisie analytique, la fonction d'une théorie est de mettre en lumière les mécanismes fondamentaux de la totalité concrète, à dégager les caractéristiques essentielles de chacune de ses formes d'existence. En tant que saisie historique, la théorie doit expliquer la genèse et le développement du phénomène, mettre à nu les moteurs profonds de l'évolution, livrer les clés permettant de comprendre les lois tendanciennes de l'évolution du phénomène et, par conséquent, permettant de prévoir son développement futur. Elle doit exprimer à la fois le sens, la tendance profonde du mouvement historique et son terme, son résultat final, son état limite.

Or, c'est précisément l'expression théorique de cet état-limite sous la forme d'un modèle idéal, hypothétique du phénomène, qui va être la base de départ pour le travail d'élaboration des hypothèses, pour la formulation des interrogations majeures qui devront guider l'effort, les visées d'investigation. C'est au moyen d'un tel modèle, projection abstraite et purifiée du phénomène observé, que la théorie remplit sa fonction de règle de méthode qui consiste à suggérer les questions-clés à poser, à aider à exposer les données, toutes les données des problèmes, et aussi à définir la nature des connaissances à produire comme à déterminer le champ de l'enquête nécessaire pour les produire. Bref, l'expression la plus abstraite, la plus utopienne du réel observé, c'est encore le lieu de passage obligé pour s'approprier le réel, et c'est la méthode scientifique la plus adéquate pour observer et analyser. Car, comme l'écrit H. Lefèvre, « la théorie ne se préoccupe pas seulement du « fait », du « réel », de l'accompli. Elargie, elle porte sur le *possible*, pas seulement sur le probable et l'occurrence... Aux opérations classiques de la réflexion scientifique, la *déduction* et l'*induction*, s'ajoute la *transduction*, construction d'un objet *virtuel*... Ainsi la théorie tendrait vers la conception et la réalisation *du possible*, le « réel » n'en disparaissant pas pour autant, mais fournissant les données des problèmes » (42).

(42) H. LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 80 et 81.

Est-ce à dire qu'une théorie économique des migrations internationales, pour en revenir à notre domaine de recherche, devrait nécessairement produire la théorie de toutes les *migrations possibles* et annoncer *tous les cas de migrations possibles*, à l'instar de « la théorie de toutes les guerres possibles » de Clausewitz, ou la *théorie de toutes les catastrophes possibles* » de R. Thom ? Evidemment non, si on entend par là une prétention à connaître et à comprendre l'universel, à dominer l'espace-temps. Mais si une « *théorie des possibles* » désigne tout système d'articulation logique des problèmes à poser, de manière à permettre la connaissance à la fois des origines et du futur possible, alors tout effort pour construire une théorie doit tendre vers ce but.

Le problème se pose alors de savoir comment parvenir à élaborer une telle théorie, comment construire et organiser les concepts pertinents, et comment les intégrer les uns aux autres dans un ensemble cohérent, de manière à pouvoir les utiliser en vue de déterminer les questions fondamentales qui doivent être posées au cours de la recherche. C'est là un problème à la fois très vaste et très complexe, qui appartient fondamentalement au domaine de l'épistémologie, et qu'il n'appartient par conséquent pas à l'économiste de résoudre. Néanmoins ce dernier, tout en restant dans le domaine de l'économie politique, peut faire appel à d'autres tentatives pour les interroger sur la manière dont elles ont essayé de traiter la question. Nous pensons ici tout particulièrement au travail de G. Myrdal auquel nous avons eu l'occasion de nous référer plus haut. G. Myrdal, après avoir démontré, tout le long de son ouvrage (43), l'incapacité, pour ainsi dire congénitale, de la théorie économique à rendre compte du phénomène de l'inégalité économique entre les nations et à l'intérieur des nations, n'en conclut pas moins à « la nécessité logique d'une théorie » pour expliquer les mécanismes du sous-développement (44). Car, dit-il en substance, aucun travail scientifique ne peut se passer de théorie. Une approche non-théorique, étant, « en pure logique indispensable », essayer de se passer, de se détourner de la théorie sous prétexte de rester sur le pur terrain de l'analyse empirique, ou « adopter une théorie en fonction de ses propres penchants », condamne fatalement le chercheur, « qu'il le veuille ou non », à retomber « sous l'influence de la théorie traditionnelle... ». La théorie doit donc toujours précéder les observations empiriques des faits, ceux-ci ne prenant une signification que vérifiés et organisés dans le cadre d'une théorie. Puisque une théorie est toujours indispensable, le chercheur se doit, honnêtement scientifique oblige, d'explicitier la théorie qu'il adopte; ou bien, si la théorie existante lui semble « tendancieuse et déficiente », *se donner les moyens de construire une autre théorie*, plus exacte. Comment, avec quelle méthode peut-on construire une « théorie exacte » ? tel est le nœud du problème.

Il nous semble que la méthode générale proposée par G. Myrdal, autant qu'on puisse, sans tomber dans l'arbitraire, regrouper, cataloguer la pensée dense et compacte de l'auteur, distingue deux moments essentiels dans la démarche : un moment négatif et un moment positif. Le moment négatif c'est

(43) G. MYRDAL, *Théorie économique et pays sous-développés*. Op. cit.

(44) *Ibidem*, 186 à 190.

celui de la critique, de la remise en cause et de la rupture de ou des théories dominantes, acquises, constituées : « Il nous faut, *pour commencer*, nous libérer du lourd et encombrant fardeau de préférences tendancieuses et inadéquates et d'approches théoriques dénuées de réalisme et de pertinence que nous impose notre tradition académique » (45). Il est hautement significatif que l'ouvrage de G. Myrdal se termine par cette phrase, ô combien percutante. Il ne fait pas de doute que l'auteur a voulu ainsi lui conférer le maximum de poids, et insister par là-même sur la portée stratégique de ce préalable méthodologique. « Il faut d'abord commencer par déblayer le terrain, se libérer à l'égard des vieilles préférences doctrinales de la théorie, qui ont une valeur instrumentale... ainsi que des expédients théoriques destinés à prouver ces préférences, comme l'approche fondée sur l'équilibre stable... », avant d'entreprendre le travail d'élaboration des concepts et notions. Avant de forger ses propres concepts et proposer de nouveaux instruments d'analyse, il est nécessaire de démontrer au préalable que les instruments et le vocabulaire hérités des théories dominantes ne sont pas (ou plus) adaptés à une approche scientifique du problème qui constitue l'objet de la recherche. Etape de démolition indispensable, ce moment n'est pas pour autant négativité pure, remise en cause absolue; il est en même temps acte créateur dans la mesure où la critique des catégories vise aussi à les enrichir, à renouveler leur contenu, à leur donner un sens nouveau en les intégrant dans une autre logique, dans un autre système d'analyse. S'inscrivant dans un processus plus vaste de la réflexion méthodologique, ce moment est essentiel en ce sens que, loin de détruire tout l'acquis scientifique antérieur, il garantit à la fois son dépassement et sa conservation, autrement dit, son intégration à un niveau supérieur dans la chaîne de la connaissance.

Une fois menée à bien cette première étape de la démarche qui consiste à rompre les attaches avec les catégories de l'analyse conventionnelle, sans pour autant jeter par dessus bord « le bébé avec l'eau de la baignoire » alors seulement peut être abordé le second moment, le moment de l'élaboration positive, constructive des concepts. C'est incontestablement la phase la plus ardue de la recherche. La construction d'une théorie ne peut résulter que d'une vaste synthèse fondée sur l'apport d'une connaissance empirique, riche et variée du phénomène étudié; elle exige, par conséquent, une longue période de maturation au cours de laquelle, souvent, plus d'une génération de chercheurs, dans plusieurs disciplines des sciences sociales, devront apporter leur pierre à l'édifice. Pour qui veut construire une « théorie exacte », «... il n'existe pas d'autre moyen rationnel de parvenir à cette vision de ce qui est réellement essentiel, indispensable pour le choix des variables de la théorie, que la méthode difficile et pénible qui consiste en une recherche de science sociale *empirique, étendue et approfondie*. Ce n'est que sur la base d'un contact étroit avec l'histoire sociale et les connaissances sociales en général, que nous pouvons espérer construire « le modèle des modèles » qui pourra guider notre théorie abstraite sur la voie du réalisme et de la pertinence... Cette recherche empirique fondamentale devrait embrasser les faits et les relations sociaux en tous les domaines...

(45) *Ibidem*, p. 190.

« Cette vaste recherche de science sociale qui précède la construction de la théorie abstraite et qui est nécessaire pour lui assurer réalisme et pertinence, devrait être autant que possible libérée des puissantes prédilections... Une théorie valable du développement et du sous-développement, si on peut jamais la formuler, devra être fondée sur des idées tirées d'une vaste connaissance empirique du changement social dans tous ses multiples aspects... Ce n'est que de cette façon qu'on pourrait donner un fondement sûr à d'audacieuses simplifications qui puissent servir à l'orientation de la recherche » (46).

Telle est du reste la méthode adoptée par les fondateurs de l'économie politique, lesquels ont commencé par découvrir, au moyen de l'analyse concrète, les concepts économiques appropriés avant de construire la théorie classique. Et Marx qui, pourtant, a édifié son système en opposition radicale avec A. Smith et D. Ricardo, n'en reconnaît pas moins la conformité scientifique de cette méthode d'analyse, dont il s'inspira plus qu'il n'est dit : « Historiquement, telle est la première démarche de l'économie politique à sa naissance. Les économistes du XVIII^e siècle, par exemple, commencent toujours par un ensemble vivant... Mais ils finissent toujours par découvrir, au moyen de l'analyse, un certain nombre de rapports généraux abstraits qui sont déterminants... Dès que ces catégories ont été plus ou moins élaborées et abstraites, ils échaffaudent les systèmes économiques... C'est manifestement la méthode scientifiquement correcte » (47). G. Myrdal insiste de son côté avec force sur les détours dialectiques que doit suivre cette méthode : seule l'articulation permanente entre la théorie et la pratique, le passage constant du concret à l'abstrait et de l'abstrait au concret, un va-et-vient contenu entre l'observation empirique et la réflexion théorique, peut assurer des bases solides, garantir des fondements scientifiques à l'édification d'une théorie. Et toute théorie, quel que soit son objet et son domaine, exige l'application de cette règle fondamentale. « La recherche empirique (qui précède la construction de la théorie abstraite) a, en effet, besoin de centrer son propre effort autour du noyau de la théorie qui, j'y insiste, ne peut être édifié que sur sa propre base...

« *Tel est le nœud logique de toute science* (souligné par nous) : elle admet un *a priori* pour tous ses efforts, mais doit avoir sans cesse l'ambition de trouver une base empirique à cet *a priori*... Mais les connaissances empiriques elles-mêmes ne peuvent s'acquérir en l'absence de principes de sélection et d'organisation, c'est-à-dire de la vision d'une théorie » (48).



De toutes ces considérations il découle que, élaborer une théorie économique des migrations internationales ne peut se réduire à la simple application à l'étude de ce phénomène des concepts et instruments d'analyse tirés de la théorie de l'équilibre, de la théorie de la croissance, ou même de la théorie du développement. En effet, comme nous l'enseigne encore Myrdal, « dans notre

(46) *Ibidem*, p. 188 et 189.

(47) Cité par J.P. DE GAUDEMAR, *Mobilité du travail et accumulation du capital*. Maspéro 1976 : p. 128.

(48) *Ibidem*, p. 189-190.

situation actuelle, notre tâche n'est pas, comme on le suppose parfois, celle *relativement facile qui consiste à remplir les « boîtes vides » de la théorie d'un contenu de connaissances empiriques sur la réalité* (souligné par nous). Car si nos boîtes de théorie sont vides, c'est primordialement parce qu'elles ne sont pas construites de manière à contenir la réalité. *Il nous faut des théories nouvelles* qui, si abstraites soient elles, seront plus réalistes, en ce sens qu'elles seront plus adéquates aux faits ». Car les faits sont les seuls juges, en dernière instance. C'est le tribunal de vérité. Et lorsque les faits ne coïncident pas avec une théorie, lorsqu'ils ne prennent pas un sens dans le cadre de la théorie qui a présidé à leur recherche, alors il faut abandonner la théorie, dit en substance Myrdal, pour la remplacer par une autre qui permette de mieux convenir. Une théorie des migrations ne saurait être autre chose qu'une théorie *spécifique* aux migrations, même s'il s'avère souvent nécessaire de faire appel à telle ou telle notion, d'emprunter tel ou tel concept aux théories économiques constituées. Mais l'éclectisme vulgaire, l'assemblage confus et désordonné, l'amas pêle-mêle de notions et d'idées ramassées ça et là dans les théories traditionnelles ou académiques, comme les chiffonniers ramassent les chiffons n'importe où ils les trouvent, ne constituent évidemment pas la méthode adéquate pour répondre aux exigences logiques d'une théorie spécifique; une théorie c'est le contraire d'un conglomérat.

Construire une théorie économique des migrations internationales c'est construire un système hiérarchisé de concepts, *spécifiquement* induits, élaborés, au moyen de l'abstraction, à partir de l'observation scientifique de la réalité sociale et historique des migrations, et par conséquent *spécifiquement* adaptés, appropriés, connectés à l'étude de cette réalité. Car, ne craignons pas de le répéter avec G. Myrdal, si la théorie est indispensable à tout travail scientifique, ce « n'est pas seulement pour organiser les découvertes des chercheurs de façon à leur donner un sens, mais *plus fondamentalement pour déterminer les questions qui doivent être posées* (souligné par nous). Le savoir scientifique n'apparaît jamais comme le résultat spontané, pour ainsi dire, de la recherche empirique brute, mais seulement sous la forme de solutions à des problèmes qui ont été soulevés, et de telles solutions supposent un système coordonné, de façon logique, pour comprendre la réalité sociale dans son ensemble » (49). Si cette règle est valable pour la connaissance théorique du sous-développement, elle l'est également pensons-nous pour la connaissance théorique des migrations de main d'œuvre, tant il est vrai que l'important dans toute recherche, ce ne sont point les réponses, vraies ou fausses, du reste, mais les questions, la réponse dépendant étroitement de la manière dont les questions sont posées.

Et puisqu'aussi bien le seul critère de validité d'une théorie c'est le critère, très pragmatique, de son utilité, de son « heuristique », nous devons par conséquent interroger toute théorie des migrations, ou qui se présente comme telle, sur sa capacité à impulser, à suggérer, à inspirer, au travers d'un système d'hypothèses, les questions essentielles que le chercheur doit poser.

Larbi TALHA*

(49) *Ibidem*, p. 186.

* CRESEM.